



Compte rendu de la réunion du 13 novembre 2013

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Bérangère LEDEME, Sophie CHAUVIER , Joëlle MAZUEL, Fabienne BUFFET, Marie-Louise DALMEN et Christine PESCE.
MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Renaud BOURGOIN, Quentin DARDENNE, Philippe PETT et Georges DALMEN.

Est absent, excusé :

M. Ludovic HOPIN.

- Bilan financier provisoire :

Serge fait connaître que le bilan financier provisoire fait état d'un excédent de 826, 86 € compte tenu que toutes les recettes ne sont pas rentrées, notamment :

- . 400,00 €: les entrées achetées par Habitat 08
- . 750,00 €: la subvention de M. RAVIGNON
- . 729,00 €: les entrées de la mairie de HOULDIZY.

Il reste à régler : la SACD (environ 800,00 €) et la location d'une camionnette pour ramener les barrières à CHARLEVILLE (103,50 €).

La restauration, comprenant la vente de frites et de saucisses et les repas des bénévoles et des compagnies rapporte un bénéfice de 45,70 €

Les buvettes donnent un bénéfice de 1 593,30 €

- Examen des remarques faites lors du débriefing et recherche de solutions :

- La buvette :

Vérifier que les 2 percolateurs fonctionnent.

Il est décidé, à l'unanimité de regrouper les deux buvettes et les bénévoles, soit 4 personnes au total, et une personne en plus au moment des coups de bourre.

- Les parkings :
Il est décidé de prévoir plus de personnes pour gérer les parkings et plus de panneaux de signalisation, notamment au niveau de la route d'Arreux.
Un plan B pourrait être mis en place en cas de pluie : La route entre le terrain de foot et Arreux ne serait ouverte que dans un sens et les voitures pourraient se garer le long de la route. L'autorisation doit être demandée longtemps à l'avance.
Le problème des parkings sera revu avec les personnes concernées.

- La restauration :
Il faut absolument 2 friteuses.
Joëlle pourrait avoir une friteuse à gaz. Elle va se renseigner pour en louer une.
Il faudra penser à acheter de l'huile en quantité suffisante (2 x 20 litres).
On ne peut pas empêcher le problème de la fumée du barbecue mais il est situé loin des scènes.
Marie-Louise et Marianne vont se renseigner et comparer les prix des saucisses en précisant qu'elles soient de la même longueur.

- Les toilettes :
Gérard précise que le problème des toilettes bouchées a été réglé par la mairie.
Serge va se renseigner auprès d'une association de Revin pour le prêt ou la location de toilettes sèches, avec une personne pour s'en occuper.

- Les gradins
Problème technique réglé par Philippe : la dernière planche du gradin bascule si elle n'est pas positionnée dans le bon sens.

- Les billetteries :
Il faudra revoir sur place l'agencement des billetteries route de Charleville, peut-être en mettant les tables côte à côte.
Il faudra également refaire la signalétique aux caisses : Caisse 1, Caisse 2, et les tarifs.
Georges se charge de prévoir les signalétiques.
Gérard fera le nécessaire pour qu'il soit imposé la pose des bracelets au bras, à la mairie. Les caisses n'accepteront que les bracelets posés au bras.
Problème technique des barrières ouvertes rue de l'Oratoire.

Il est décidé de proposer à des jeunes du village d'effectuer un sondage aux personnes qui arrivent aux billetteries ; le questionnaire sera élaboré lors d'une réunion du comité.

- Les tranches horaires :
On ne peut pas modifier les tranches de travail des bénévoles : 1 H 30, c'est le minimum. Il faudra expliquer lors de la réalisation du planning des bénévoles qu'ils peuvent aider pendant 2 tranches de 1 H 30 ou la demi-journée.

- Le spectacle du samedi soir :
Gérard explique que la mairie a envoyé le même nombre d'invitations pour le spectacle du samedi soir que les autres années. C'est la première année qu'il y a tant de monde.
Gérard va limiter le nombre d'invitations pour 2014.

- La programmation :
L'emplacement devant chez Yvette n'est pas utilisé systématiquement. Il ne convient pas pour tous les spectacles.

- Les affiches :
Il est décidé de coller des grandes affiches fluo dans les petites villes et de ne plus accrocher de petites affiches fluo sur les panneaux de signalisation.
Il faut faire attention à l’affichage sauvage. Une plainte a été déposée à la gendarmerie d’Attigny.

- **Questions diverses :**

La question est posée si on refait une série de gradins pour le prochain festival. Ils pourraient être positionnés devant l’abri bus ou près de l’école, latéralement aux gradins. Philippe ira vérifier si c’est possible dans le renforcement.
Il est donc décidé, à l’unanimité de refaire une série de gradins, si c’est possible.

La ville de Vouziers a demandé à louer nos gradins, à l’ascension. Le comité émet un avis favorable, pour un montant de 150 €

Pour le festival 2014, Serge envisage de retenir 10 compagnies, pour un prix total à peu près équivalent à celui de cette année.

M. LEONARD propose pour 2014, de nous allouer une subvention sur son enveloppe parlementaire, de 5 000 € versée en une seule fois ou en deux fois. Le comité opte pour le versement en une seule fois.

Au 1^{er} janvier 2014, HOULDIZY sera rattaché à la communauté de communes CHARLEVILLE-SEDAN. Il faudra déposer un dossier pour obtenir des subventions. Il sera peut-être possible d’obtenir des aides logistiques supplémentaires.

Un rendez-vous est fixé le **jeudi 28 novembre 2013, à 17 H 45**, à la salle Marcel Démoulin, pour ramener les barrières de FLAP.

La prochaine réunion est prévue le **mercredi 11 décembre 2013, à 19 H 30, à la salle Marcel Demoulin.**

Le Président,

S. GAILLOT